

ACTUALITÉS

ATTENTATS

SUITE DE LA PAGE 1

à établir leurs mouvements dans les jours précédant les attentats de la semaine dernière, et notamment s'ils sont tous morts dans les explosions», a déclaré M. Clarke.

La chaîne britannique de télévision en continu Sky News, citant des sources policières, a affirmé que les quatre hommes seraient bien morts sur les lieux des explosions, dans trois rames de métro et un bus à deux étages. L'ensemble de la presse a emboîté le pas, assurant que les quatre auteurs présumés étaient des kamikazes britanniques, d'origine pakistanaise, qui ont été tués dans les attaques. Si l'hypothèse des attentats suicide se confirme, ce serait une première dans l'Union européenne. «La ligne de front s'est déplacée ici. Ce n'est plus une affaire étrangère», a souligné un *Times* une «source haut placée dans les services de renseignement».

L'enquête de Scotland Yard s'est considérablement accélérée hier avec notamment l'arrestation d'un homme dans le cadre d'une vaste opération policière dans le Yorkshire, autour de Leeds, dans le nord de l'Angleterre. Les enquêteurs y ont effectué six perquisitions. Ils se sont notamment rendus au domicile de trois des quatre suspects. Ils ont également procédé à l'explosion contrôlée d'un objet suspect au moyen d'un robot télécommandé.

Trois des quatre hommes étaient partis du Yorkshire jeudi matin, a également précisé la police. Ils ont apparemment été rejoints en route par un quatrième complice.

Les quatre hommes sont arrivés en train à Londres, a précisé Peter Clarke: «Nous avons trouvé des images de caméras de surveillance montrant les quatre hommes à la station de King's Cross [nord de Londres] peu avant 8h30 le matin du 7 juillet.» Indices supplémentaires:

des objets appartenant à «trois des quatre hommes [...] ont été retrouvés près des sites de trois des [quatre] explosions», a précisé Scotland Yard.

«Les mouvements et les activités [des quatre hommes] nous ont inquiétés très tôt dans l'enquête», a expliqué Peter Clarke.

Hormis les opérations à Leeds, au cours desquelles de 500 à 600 personnes ont été évacuées, les enquêteurs ont également lancé une opération à Luton hier, évacuant la gare et le parking de la gare de cette ville située à une quarantaine de kilomètres au nord de Londres.

Pendant cette opération, les services de déminage ont été mis à contribution pour détruire un véhicule qui aurait été utilisé par les terroristes.

Les attentats du «7/7», comme les a déjà baptisés la presse britannique, ont fait au moins 52 morts et 700 blessés, selon un bilan toujours provisoire.

Pas de nouvelles lois

Sur le plan politique, le gouvernement britannique a exclu hier de faire adopter dans la précipitation de nouvelles lois antiterrorisme, malgré les attentats de Londres. «Pour l'instant, nous avons pour objectif de continuer sur la voie que nous nous sommes fixée. Il s'agit d'évaluer nos besoins et ensuite de faire ce qu'il convient de faire», a déclaré un porte-parole du premier ministre Tony Blair.

Une majorité écrasante de Britanniques (86 %) sont favorables à l'adoption de nouvelles mesures très strictes pour réduire le risque de nouveaux attentats, à en croire un sondage que publiait le *Times* hier.

Pour 86 % des personnes interrogées, il faudrait donner à la police davantage de pouvoirs pour arrêter les personnes soupçonnées de projeter des attentats, et 88 % sont partisans de contrôles plus stricts

aux frontières. En même temps, seuls 21 % des Britanniques envisagent de changer leurs plans ou leurs habitudes de voyage dans le centre de la capitale britannique, selon cette étude publiée hier.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw, a de son côté exhorté hier les États membres de l'Union européenne à mettre rapidement en place une coopération accrue dans la lutte contre le terrorisme, mettant en garde contre une répression des libertés individuelles. «Nous ne ferons pas ce que veulent les terroristes en érigeant un État policier», a-t-il assuré devant la commission des Affaires étrangères du Parlement européen.

Une réunion spéciale doit rassembler aujourd'hui les ministres européens de la Justice et de l'Intérieur. Cette réunion, convoquée dans la foulée des attentats de Londres, devrait notamment être consacrée à un projet visant à obliger les opérateurs de télécommunications à conserver les données sur les appels téléphoniques et les échanges de courriers électroniques pendant 12 mois.

De son côté, le ministre des Finances, Gordon Brown, a plaidé pour des sanctions à l'endroit des pays qui ne luttent pas contre le blanchiment d'argent sur leur territoire.

Un concert gratuit sous la devise «Londres unie» aura lieu samedi dans la capitale britannique, dédié aux morts des quatre attentats qui ont frappé la ville le 7 juillet, a annoncé la mairie hier. L'affiche du spectacle, prévu à Burgess Park, n'est pas encore connue.

Les Britanniques sont par ailleurs invités à observer deux minutes de silence demain à midi à la mémoire des victimes.

Agence France-Presse
Avec Reuters et Associated Press

EN BREF

Accident ferroviaire au Pakistan

Karachi — Au moins 125 personnes ont été tuées et près d'un millier blessées dans un accident impliquant trois trains de passagers à Ghotki, dans le sud du Pakistan, selon la police pakistanaise. L'accident s'est produit dans une gare à Ghotki, sur la grande ligne ferroviaire reliant les deux plus grandes villes du Pakistan, Karachi et Lahore. Le Karachi Express a heurté le Quetta Express, qui était à l'arrêt, projetant des wagons sur la voie voisine où passait un troisième, le Tez Gam Express, a expliqué Shakeel Durrani, président de la compagnie publique Pakistan Railways. — AFP

LAFORÉT

SUITE DE LA PAGE 1

l'énergie, tout est là) enchaînait les entrevues avant de se mettre sérieusement au boulot afin de recapter ses chansons d'hier: «Je dois bien être la seule chanteuse qui n'a pas ses propres disques à la maison.»

Une carence largement compensée par des milliers de fans de tout âge qui la découvrent et la redécouvrent, certains au son dansant des soirées «C'est extra» où Marie Laforté, Marie Colère, sa version colorée du *Paint It Black* des Rolling Stones, ne manque jamais de faire bondir la foule compacte vers le plancher de danse.

Des covers de chansons anglo-saxonnes, Marie Laforté, à l'inverse des yé-yés dont elle était l'antithèse, n'en a pas chanté beaucoup au cours de sa carrière discographique. En alternance avec les rôles au cinéma, celle-ci s'étend de 1962 (*Les Vendanges de l'amour*) à 1979 (*Il a neigé sur Yesterday*), exception faite d'un opus paru en 1993 (*Reconnaisances*) dans lequel elle rendait hommage à sa ville d'adoption, Genève. «J'avais parfaitement conscience, à l'époque où j'ai commencé à chanter, de ne pas faire partie du lot des artistes yé-yés qui posaient pour Salut les copains. Moi, j'étais dans Match, dans Vogue, dans des trucs comme ça.»

World beat avant l'heure

Depuis toujours, le cœur de Marie Laforté penche pour les chansons traditionnelles et les airs latins. À la faveur d'un mariage avec un cinéaste d'origine brésilienne (Jean-Gabriel Albicocco, qui lui a fait tourner dans *La Fille aux yeux d'or*, titre qui lui a valu son surnom), elle tend l'oreille aux ritournelles argentines, mexicaines et vénézuéliennes, chante et réinvente *El Polo*, *Que calor la vida*, *Pegao*, qui comptent parmi ses plus grands succès. Trois ans avant que Simon and Garfunkel n'enregistrent *If I Could* sur le thème de *El condor pasa*, elle avait enregistré *La Flûte magique* sur le même thème.

World beat avant l'heure, Marie Laforté? «Aujourd'hui, si je dis que je fais du world beat, ça va peut-être faire mousser l'affaire, mais à l'époque, on n'essayait pas de mettre une étiquette là-dessus», résume celle qui, bien qu'ayant enregistré 275 chansons à ce jour, refuse de se prendre au sérieux (elle déteste sa voix, préfère largement celle de Céline Dion) et abhorre l'idée même d'une carrière de chanteuse, passée ou actuelle. «C'est contraire à mon système d'être engagée, dit-elle. La chanson, c'est bien, mais dans la vie, y a pas que ça: y a les enfants, les maris, tout un tas d'autres choses. [...] Je ne pourrais pas vivre en faisant juste une carrière de chanteuse. Ce serait abominable.» Ceci explique sans doute l'étrangeté de son parcours artistique, que cette commissaire-priseur a mis en veilleuse pour un temps afin d'ouvrir et de diriger sa galerie d'art à Genève. «Pour vous, ces absences sont des creux; or, pour moi, ce sont des pleins.»

Elle ne prend pas plaisir à brouiller les pistes. Ses chemins se croisent et se suivent, limpides pour elle, plus abstraits pour nous: «Je n'ai jamais arrêté quoi que ce soit. Je continue sur d'autres chemins», tout simplement. Aujourd'hui, son retour sur scène fait l'effet d'une bifurcation, pour cause de silence discographique obstiné. La chanteuse qu'on verra sur scène cette semaine est-elle la même que celle qui chantait autrefois *Manchester & Liverpool*, *Mon amour, mon ami* et *Je voudrais tant que tu comprennes*? «Quelque part, c'est la même femme. C'est le monde qui a changé. [...] C'était beaucoup plus simple à l'époque. Ces chansons, c'étaient des moments de récréation. C'est peut-être pour ça que ça plaisait tant», affirme celle selon qui le caractère ludique de ses chansons leur permet de traverser les années sans jaunir. «Une chanson, c'est intemporel. C'est un moment que l'on passe avec soi-même et avec un autre, un instant d'échange, de convivialité, qui n'est pas plus grave que ça. C'est normal que ce côté ludique soit de tous les temps.»

Au programme de son tour de chant: une vingtaine de chansons, parmi lesquelles une douzaine de tubes réclamés par Laurent Ruquier qui l'ont rendue célèbre. Quoique, à 65 ans, la célèbre échappe encore à celle qui donnera son spectacle aux Bouffes parisiens en septembre. «Le succès, c'est quelque chose que je n'ai jamais vu. C'est le vaisseau-fantôme, ce truc. Tout le monde vous en parle, mais moi, je ne vois rien. Je ne comprends pas ce que c'est, je ne le sens pas du tout. Et puis, ça ne m'intéresse pas du tout. [...] D'ailleurs, ça doit être inconfortable d'être célèbre. Si jamais je le deviens, je vous appelle.»

MARIE CHANTE LAFORÉT

Au Cabaret Music-Hall du Musée Juste pour rire
Jeudi, vendredi et samedi à 20h

Collaborateur du Devoir

HÔTELS

SUITE DE LA PAGE 1

Les négociations du secteur hôtelier se déroulent de manière «coordonnée», cela signifiant que les syndicats négocient de façon indépendante mais à partir d'une plateforme de demandes communes. Deux hôtels ont jusqu'à maintenant convenu d'une entente de principe avec leurs employés, soit le Centre Sheraton et le Hilton Laval, et les syndicats CSN cherchent à faire étendre ce «modèle» à tous les autres établissements: il comporte des hausses salariales de 11 % sur trois ans (3 %, 4 % et 4 %), un régime de retraite simplifié avec une contribution de 5 % du salaire de la part de l'employeur, des dispositions pour encadrer la sous-traitance de même qu'une amélioration du système de congés.

Une entente déclenche habituellement une cascade de règlements ailleurs. Or les pourparlers se faisaient apparemment à deux vitesses hier. Cinq grands hôtels de Montréal, dont le Delta centre-ville, l'hôtel Omni Mont-Royal et le Hilton Bonaventure, semblaient avoir les bras croisés et se montraient plutôt avarés à certains chapitres, dont les salaires, a dit M. Lortie, selon lequel ces hôtels se concertent en coulisse. On faisait par ailleurs des progrès «significatifs» dans cinq petits établissements qui avaient déjà accepté les principales demandes communes et où il ne manquait que «deux ou trois éléments», a-t-il précisé en refusant toutefois de nommer ces hôtels.

Impact incertain

À l'Association des hôtels du Grand Montréal, qui représente 63 membres offrant 15 632 chambres, on ne commentait pas hier le déroulement des négociations. On affirmait toutefois qu'il serait «difficile de juger» l'ampleur de l'impact d'une grève illimitée mais que les hôtels touchés «prendront les mesures» pour continuer d'assurer les services. Impossible de dire combien de chambres exactement ont été réservées pour la tenue des Championnats de sports aquatiques, mais le taux d'occupation se chiffre en moyenne à 70 % ces jours-ci, comme tous les mois de juillet, a indiqué un porte-parole, William Brown.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Réunis au Palais des congrès de Montréal, environ 1500 travailleurs de l'hôtellerie ont approuvé la motion de débrayage dans des proportions allant de 74 % à 100 % selon les établissements.

La détermination des syndicats rencontrés hier au Palais des congrès était palpable. «Les hôtels n'auront pas le choix de signer, il y aura trop d'hôtels en grève», affirmait Eddie, un employé du Ritz-Carlton. Il y a beaucoup de touristes qui refusent carrément de prendre des chambres dans des établissements de deux ou trois étoiles. Où vont-ils aller?»

La dernière ronde de négociations, en 2002, était passée par une grève de 24 heures dans plusieurs hôtels, mais une cascade de règlements avait permis d'écartier graduellement la menace d'un débrayage illimité. Les syndicats demandent de nouveau des contrats de travail de trois ans.

Outre les 15 syndicats ayant

opté pour la grève et les deux autres étant parvenus à une entente, il y a aussi le Crowne Plaza Métro-Centre. La direction a décrété un lock-out samedi matin pour empêcher le retour au travail des employés à la suite de la grève de 24 heures, ceux-ci se réunissant le lendemain pour voter en faveur d'une grève générale illimitée. Quatre syndicats n'ont pas le droit de grève en ce moment, ce qui porte à 22 le grand total des établissements affiliés à la CSN.

Le Québec dans son ensemble en compte 40. Plus tard cet été, cet automne et au début de la saison hivernale, 18 autres établissements de la province devront aussi se mettre à table pour négocier.

Le Devoir

NAVETTE

sûreté que nos ancêtres qui traversèrent l'océan à bord de vieux navires.»

Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle «Mom» à Houston. Pourquoi la NASA a-t-elle pris racine dans la métropole texane alors que ses engins décollent de Floride, près d'Orlando? «Pour des raisons politiques. L'ancien président Lyndon Johnson était texan, et il y avait en plus de vastes terres bon marché non loin de Houston pour nous y établir», explique Rob Navias, un des nombreux porte-parole de l'agence (il y en a autant que d'étoiles dans le ciel).

Mère de deux enfants, ayant accumulé plus de 500 heures de vol dans l'espace, Eileen Collins est connue pour son sang-froid. «Je n'ai pas d'angoisses, pas d'émotions, pas de pression.»

C'est une star comme Hollywood les aime. «Elle a réalisé son rêve, son rêve américain», souligne une de ses nombreuses admiratrices parmi les quelque 20 000 employés de la NASA à Houston. «Je la connais bien. C'est une astronaute accomplie, une épouse et une mère remarquables», ajoute Eileen Marie Hawley, toute fière de porter les mêmes prénoms que son idole. «À l'époque, les Irlandais faisaient preuve de peu d'originalité.»

Fille d'une famille pauvre d'Elmira, dans l'État de

SUITE DE LA PAGE 1

«Les astronautes auront trouvé refuge dans l'ISS, où la navette Atlantis ira les récupérer», explique Mark Carreau. Ils pourront tenir un mois en orbite. Et si les sept passagers de l'espace devaient finir comme les 14 autres astronautes de *Challenger*, en 1986, et de *Columbia*, en 2003? «Nous mettrons nos 150 journalistes sur cette troisième catastrophe et sortirons un cahier spécial de dix pages», répond sans hésiter Russell Shaw, l'adjoint au rédacteur en chef.

Il a quitté son Manitoba natal en 1983 pour travailler à *Houston Chronicle*, propriété des petits-enfants de Randolph Hearst, le baron de la presse américaine dont s'est inspiré Orson Welles pour son chef-d'œuvre *Citizen Kane*.

Dans la salle de rédaction du *Chronicle* comme dans la vaste salle de contrôle de la NASA, on croise les doigts: un tel scénario catastrophe serait synonyme de longues nuits blanches.

«De vieux navires»

Eileen Marie Collins, 48 ans, première femme à commander une navette, s'est faite rassurante avant le décollage: «Je pense que nous sommes davantage en

New York (elle était serveuse dans une pizzeria pour payer ses études), Collins est une grande vedette au JSC, situé à une vingtaine de kilomètres de Houston.

Elle signe des autographes tous les jours et ses admirateurs n'oublient pas que c'est elle qui avait ramené *Columbia* à bon port en 1999 après un court-circuit dans la soute de la navette. Quatre ans plus tard, la même navette, qui a volé pour la première fois le 12 avril 1981, a eu moins de chance.

Les experts de la NASA affirment que les risques de voir *Discovery* voler en éclats sont minimes. Les dangers sont concentrés au lancement et durant le retour sur Terre. Comme dans n'importe quel vol d'avion. «Il est vital pour nous de montrer aux Américains et au reste du monde que nous avons fait du bon boulot ces deux dernières années», conclut Rob Navias.

Après tout, *Discovery* a subi une révision de plus d'un milliard de dollars, «de la proue à la poupe».

Au Johnson Space Center, situé à quelques jets de pierre de Saturne, la rue principale, bordée de tous les restaurants de fast-food que les États-Unis peuvent offrir, c'est l'honneur de la bannière étoilée qui se joue dans le ciel de l'humanité.

Collaborateur du Devoir

Sudoku

			6					1
	7	8			4	3		
1	3	6			2	5		
		8				9		
	9		3			7		
	1		4				5	8
	4							2
	8	9		7	1		6	

0004

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	9	4	2	8	6	5	1	7
5	8	7	3	4	1	6	2	9
2	6	1	7	5	9	3	8	4
1	4	3	6	2	5	9	7	8
6	5	9	8	7	4	2	3	1
8	7	2	9	1	3	4	5	6
4	3	5	1	9	8	7	6	2
9	2	8	5	6	7	1	4	3
7	1	6	4	3	2	8	9	5

0003

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LES SPORTS

Match des étoiles du baseball

La Ligue américaine l'emporte 7-5

Detroit — Miguel Tejada, Mark Teixeira et leurs coéquipiers de l'équipe de la Ligue américaine ont fait en sorte que le résultat du match des étoiles n'ait rien de bien différent de cette saison.

Tejada a bouclé le circuit face à John Smoltz pour partir le bal, Teixeira a claqué un circuit de deux points contre Dontrelle Willis et les joueurs de la Ligue américaine ont survécu à une manche difficile de Kenny Rogers quand ils ont battu les étoiles de la Ligue nationale 7-5, leur huitième victoire de suite.

Mark Buehrle a mérité la victoire en lançant les deux premières manches sans donner de point au Comerica Park, qui est un stade qui favorise les lanceurs. La Ligue américaine a perdu son blanchissage quand Rogers a accordé un long circuit de deux points à Andruw Jones en septième. Rogers, qui est sous le coup d'une suspension de 20 matchs a alors entendu les huées des spectateurs.

Tejada, choisi joueur par excellence du match, Teixeira et Buehrle faisaient partie des 13 joueurs qui en étaient à leur première participation au match des étoiles, ce qui n'avait rien de comparable au match de 1971 présenté au stade des Tigers quand 18 futurs membres du Temple de la renommée étaient sur le terrain. Reggie Jackson avait alors claqué un circuit sur le toit du stade.

Roger Clemens, qui se dirige lui aussi au panthéon, était du match d'hier et a lancé une manche parfaite, retirant David Ortiz, Garret Anderson et Tejada. Le Rocket en était à son 11^e match des étoiles.

Rogers, 40 ans, était sans doute le joueur le moins populaire du groupe, lui qui a bousculé deux cameramans le 29 juin dernier.

«Je n'ai rien contre personne, at-il dit. Je voulais juste lancer. Je ne l'ai pas fait l'an dernier et à cette

période-ci de ma carrière, je sais qu'on ne s'attend pas à ce que je sois capable de le faire.»

Smoltz a essayé le revers. Sa fiche est maintenant de 1-2 dans le match des étoiles.

Le gérant Terry Francona, des Red Sox, aimerait bien compter sur le releveur numéro un qu'il a utilisé en fin de match quand Mariano Rivera, des Yankees, a retiré Morgan Ensberg pour fermer les livres et hériter du sauvetage.

Tejada a produit un deuxième point avec un simple dans une poussée de deux points en troisième contre Roy Oswalt, des Astros. Ortiz, des Red Sox de Boston, champions de la Série mondiale, avait produit un premier point dans la manche avec un autre simple.

Les joueurs de la Ligue américaine ont porté leur avance à 5-0 en fin de quatrième face à Livan Hernandez, des Nationals de Washington. Le Japonais Ichiro Suzuki a produit ces deux points avec un simple dans la droite après que Hernandez eût cédé un but sur balles à Jason Varitek et un double à Brian Roberts, des Orioles.

Les joueurs de Francona ont ajouté à leur avance en sixième contre le gaucher Dontrelle Willis, des Marlins.

Vladimir Guerrero, des Angels, a d'abord obtenu un simple et a été remplacé sur les sentiers par Alfonso Soriano. Le joueur de premier but des Rangers, Mark Teixeira, a ensuite expédié une ofrande de Willis dans les gradins.

Après que le circuit de Jones eût réduit l'écart à 7-2, Miguel Cabrera a produit le troisième point de la Nationale en huitième contre le droitier Joe Nathan, des Twins.

Carlos Lee, des Brewers et Luis Gonzalez ont produit les derniers points de la Nationale avant que Rivera ne ferme la porte.

Associated Press

Tour de France

Armstrong pulvérise ses rivaux en haute montagne

Courchevel — Lance Armstrong a détruit les espoirs de ses rivaux lors de la première étape de haute montagne du Tour de France 2005 remportée hier à Courchevel par celui qui pourrait le remplacer après son départ à la retraite, l'Espagnol Alejandro Valverde.

«La montagne remet les gens à leur place», avait prédit lundi Johan Bruyneel, le directeur sportif d'Armstrong. Les deux ascensions classées en première catégorie programmées entre Grenoble et Courchevel lui ont donné raison.

Supérement épaulé par ses coéquipiers, qui ont prouvé que la mésaventure vécue la semaine dernière dans le col vosgien de la Schlucht n'était qu'un accident de parcours, le sextuple vainqueur de la Grande Boucle a terrassé tous les prétendants au trône et récupéré son maillot jaune.

Armstrong et ses hommes ont imprimé un rythme infernal dans la montée vers Courchevel, longue de 22,2 kilomètres, annihilant toute menace sérieuse pour la suite de la course.

«C'est le premier grand jour de l'équipe Discovery», s'est félicité l'Américain de 33 ans, deuxième de l'étape derrière Valverde. «L'équipe a été superbe aujourd'hui [hier] pour imprimer le bon rythme dans le col. Et moi j'avais les bonnes jambes.»

Sur la ligne d'arrivée, Valverde et Armstrong ont devancé de neuf secondes le maillot à pois Mickael Rasmussen (Rabobank), vainqueur dimanche à Mulhouse, et le leader de l'équipe Iles Baléares, Francisco Mancebo.

Troisième du Tour l'an passé, l'Italien Ivan Basso (CSF) a montré ses limites et a perdu pied à huit kilomètres de l'arrivée. Il a cependant réussi à limiter la casse pour franchir la ligne avec 1,02 minute de retard.

Laminées, les trois pointes du trident de la T-Mobile, Jan Ullrich, Andreas Kloden et Alexandre Vinokourov ont été les grands perdants de la journée. Présenté comme le grand rival d'Armstrong cette année mais englué sur le bitume menant jusqu'à Courchevel, le champion du Kazakhstan Vinokourov est revenu sur terre. Battu de 5,18 minutes, «Vino» n'a plus qu'à oublier cette triste journée. Quant à Kloden et Ullrich, ils ont abandonné 2.14 minutes au «boss», qui a retrouvé sa tunique favorite.

«Le maillot jaune, vu les positions au général, c'est sûr qu'on va le protéger, a commenté Armstrong. Mes principaux adversaires ont perdu du terrain, ça va de soi que je vais rouler.»

Il suffit de se pencher sur le classement général de la course pour comprendre que, sauf accident, blessure, ou maladie, Armstrong remportera le 24 juillet prochain un septième Tour consécutif. Le Texan de-



STEFANO RELLANDINI REUTERS

Lance Armstrong (centre) et ses hommes de l'équipe Discovery ont imprimé un rythme infernal dans la montée vers Courchevel hier.

vance en effet de 38 secondes Rasmussen, un adversaire qui ne prétend pas à la victoire finale, et compte déjà 2,40 minutes d'avance sur Basso. Ullrich est huitième à 4,02 minutes, Kloden pointe à 4,16 tandis que Vinokourov accuse un retard de 6,32 minutes.

Vice-champion du monde il y a deux ans, l'étoile montante du cyclisme espagnol Valverde occupe lui la cinquième place du général, à 3,16 minutes d'Armstrong. Le jeune coureur de 25 ans, présent sur le Tour pour la première fois de sa carrière, a démontré hier qu'il était capable de suivre Armstrong en montagne, et même de le battre. Mais Valverde est encore trop limité dans les chronos et rien ne dit qu'il pourra conserver cet état de forme jusqu'à Paris.

«Ça fait deux ou trois jours qu'il essayait de gagner une étape, a commenté Armstrong avant de consacrer le futur grand. Tout le monde a vu l'avenir du cyclisme. C'est beau, c'est vite, c'est intelligent et c'est impressionnant.»

A peu moins de deux semaines de la fin du Tour, la course semble donc jouée, mais Armstrong, fidèle à ses habitudes, reste prudent. «La course est encore loin d'être terminée», martèle-t-il.

Deux étapes alpines et deux des trois étapes pyrénéennes doivent en effet être avalées d'ici dimanche, et, du moins sur papier, tout peut encore arriver. Mais depuis 1999 et sa première victoire dans le Tour, Armstrong a toujours été verni.

Associated Press

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Washington	52	36	591	—
Atlanta	50	39	562	2 1/2
Florida	44	42	512	7
Philadelphie	45	44	506	7 1/2
New York	44	44	500	8

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
St. Louis	56	32	636	—
Houston	44	43	506	11 1/2
Chicago	43	44	494	12 1/2
Milwaukee	42	46	477	14
Pittsburgh	39	48	448	16 1/2
Cincinnati	35	53	398	21

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
San Diego	48	41	539	—
Arizona	43	47	478	5 1/2
Los Angeles	40	48	455	7 1/2
San Francisco	37	50	425	10
Colorado	31	56	356	16

Lundi

Vainqueur du concours de circuits 2005 du baseball majeur: Bobby Abreu, du Venezuela, Philadelphie

Hier

Match des étoiles du baseball majeur Ligue nationale c. Ligue américaine

Aujourd'hui

Aucun match

Demain

Pittsburgh à Chicago Cubs, 13h20
Washington à Milwaukee, 14h05
Florida à Philadelphie, 19h05
Atlanta à N.Y. Mets, 19h10
Arizona à San Diego, 22h05
San Francisco à Los Angeles, 22h10

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Boston	49	38	563	—
Baltimore	47	40	540	2
New York	46	40	535	2 1/2
Toronto	44	44	500	5 1/2
Tampa Bay	28	61	315	22

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Chicago	57	29	663	—
Minnesota	48	38	558	9
Cleveland	47	41	534	11
Detroit	42	44	488	15
Kansas City	30	57	345	27 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Los Angeles	52	36	591	—
Texas	46	40	535	5
Oakland	44	43	506	7 1/2
Seattle	39	48	448	12 1/2

Demain

Chicago White Sox à Cleveland, 19h05
Kansas City à Detroit, 19h05
N.Y. Yankees à Boston, 19h05
Tampa Bay à Toronto, 19h07
L.A. Angels au Minnesota, 20h10
Baltimore à Seattle, 22h05
Texas à Oakland, 22h05

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS A TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissions ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1 - Ensemble des larves nageuses d'insectes. - Personne bavard. - Stupéfaction. - Partie d'un projectile.

2 - Négation. - Pièce du calice d'une fleur. - Aperçu.

3 - Artifice servant à la mise à feu d'une charge de poudre. - Aluminium.

4 - Fausse. - Désavoué.

5 - Insecte des eaux. - Ogre.

6 - En forme d'ouf. - Succédané.

7 - Gag. - Relatif aux ailes.

VERTICALEMENT

1 - Alcaloïde du tabac. - Côté du navire sous le vent.

2 - Poïlesse. - Voltampère.

Solution d'hier

1 - MONTAGNE
2 - BOUTONNIER
3 - MONTAGNE
4 - BOUTONNIER
5 - MONTAGNE
6 - BOUTONNIER
7 - MONTAGNE
8 - BOUTONNIER
9 - MONTAGNE
10 - BOUTONNIER
11 - MONTAGNE
12 - BOUTONNIER

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jacques Rouillard, en son vivant, domicilié en la ville de Nicolet, province de Québec, au numéro 969 rue Saint-Jean-Baptiste, J3T 1W4, survenu le 22 janvier 2005, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs de la succession le 20 mai 2005, devant Me Pierre Martel, notaire à Nicolet.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, en l'étude de Me Pierre Martel, notaire, 85 rue Notre-Dame, bureau 101, Nicolet, J3T 1V8.

Donné ce 7 juillet 2005.
Pierre Martel, notaire

GURMAN CREVIER INC.

Soyez avisé que la société d'avocats GURMAN CREVIER INC. a été formé le 24 juin 2005, et est régie par les règles de la société par actions.

Les membres du Barreau du Québec y exercent leurs activités professionnelles ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel, de coulant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : **LES FONDERIES DE MERCIER LIMITÉE**, personne morale ayant sa place d'affaires au 2425, boul. Ford, dans la ville de Châteauguay, Province de Québec, J6J 4Z2.

Avis est par les présentes donné que la faillite de **Les Fonderies de Mercier Limitée**, faisant affaires au 2425, boul. Ford, dans la ville de Châteauguay, province de Québec, est survenue le 5 juillet 2005, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2 août 2005, à 10 h 30, au bureau du syndic, 600, de La Gauchetière Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec) H3B 4L8.

Fait à Montréal, le 7 juillet 2005.
RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de **Les Fonderies de Mercier Limitée**
Jean Gagnon, CA, CIRP
Responsable de l'actif

Tour de la Banque Nationale
Ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 879-1385
Télécopieur : (514) 878-2100

SOCIÉTÉ DE GESTION COGIR CÔTE-VERTU (9074-2560 Québec Inc.), 939, Boul. de la Côte-Vertu, Suite 97, Ville St-Laurent (Québec), H4L 1Y7, ci-après appelé Le Détenant et MADAME MARILOU LAJOIE, ci-après appelé Propriétaire.

AVIS (SANS PRÉJUDICE). Consécutivement à l'abandon du logement (939 # 107) en janvier 2005 et conformément aux règles prescrites au C.C.O., avis est donné à MARILOU LAJOIE, qui si vous ne réclamez pas les biens gardés dans les espaces de rangement, nous en disposons, conformément à la loi, le 17 octobre 2005 à 10.00, Ville St-Laurent, ce 13 juillet 2005. Pierre Bergeron. Tél. : 450-671-6381 ext 320. Société de gestion COGIR s.e.n.c., Directeur régional, 7250 boul. Taschereau suite 230, Brossard (Qc) J4W 1M9

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL COUR SUPÉRIEURE

Présent: Prototaire Adjoint **CHRISTIAN LAFRENIÈRE**, résidant et domicilié au 5455 Redmond, à St-Hubert, J0Y 2C9, district de Longueuil

Demandeur **ZENAIDA CAO RUANO**, résidant et domiciliée au chemin rural, entre la 42^e et la 43^e Avenue, Varadero, Cuba

Défenderesse **ASSIGNATION**

ORDRE est donné à **ZENAIDA CAO RUANO** de comparaître au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de **MONSIEUR NAZI AHMAD**.
Longueuil, ce 2005 JUIL. 7
E.S. Gobeille
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-12-280257-050

COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE

AYNUR ISIK

Partie demanderesse **MEHMET YUNUS DUZGUN**

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **MEHMET YUNUS DUZGUN** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre Dame Est, à Montréal, au local 1.120, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance en divorce sera présentée devant le tribunal le 15 septembre 2005, à 9h00, en salle 2.17 au palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe, à l'intention de **MEHMET YUNUS DUZGUN**.
A Montréal, le 2005 JUIL. 11
Marie-France Lavoie
Greffier-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-22-11376-052

COUR DU QUÉBEC

SERVICES COMMERCIAUX MEMORIAL SERVICES INC., faisant affaires sous la marque de commerce Ugel Bourque, ayant sa place d'affaires au 160, boul. Graham, Montréal, Québec, H3P 3H9

Demanderesse **MÉLANIE BOUCHER**, d'adresse inconnue

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **MÉLANIE BOUCHER** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame Est, salle 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 août 2005 à 9 h 00 en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe, à l'intention de **MÉLANIE BOUCHER**.

A Montréal, le 8 juillet 2005
MARIE-FRANCE LAVOIE
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-12-280197-058

COUR SUPÉRIEURE

Présent: Greffier Adjoint **IRIS MAGALI ESQUIVEL BETANCOURT**, Demanderesse

RAMIRO ARISTIDES CHOJOLAN ESCOBAR, Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **RAMIRO ARISTIDES CHOJOLAN ESCOBAR** de comparaître au greffe de cette Cour au 1, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au Greffe à l'intention de **RAMIRO ARISTIDES CHOJOLAN ESCOBAR**.
MONTREAL, ce 11 juillet 2005
LAVOISIERE J.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL

No: 505-12-028029-042

COUR SUPÉRIEURE

Présent: Prototaire Adjoint **CHRISTIAN LAFRENIÈRE**, résidant et domicilié au 5455 Redmond, à St-Hubert, J0Y 2C9, district de Longueuil

Demandeur **ZENAIDA CAO RUANO**, résidant et domiciliée au chemin rural, entre la 42^e et la 43^e Avenue, Varadero, Cuba

Défenderesse **ASSIGNATION**

ORDRE est donné à **ZENAIDA CAO RUANO** de comparaître au greffe de cette Cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'intention de **MONSIEUR NAZI AHMAD**.
Longueuil, ce 2005 JUIL. 7
E.S. Gobeille
GREFFIER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-22-11376-052

COUR DU QUÉBEC

SERVICES COMMERCIAUX MEMORIAL SERVICES INC., faisant affaires sous la marque de commerce Ugel Bourque, ayant sa place d'affaires au 160, boul. Graham, Montréal, Québec, H3P 3H9

Demanderesse **MÉLANIE BOUCHER**, d'adresse inconnue

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **MÉLANIE BOUCHER** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame Est, salle 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 août 2005 à 9 h 00 en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe, à l'intention de **MÉLANIE BOUCHER**.

A Montréal, le 8 juillet 2005
MARIE-FRANCE LAVOIE
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-22-11376-052

COUR DU QUÉBEC

SERVICES COMMERCIAUX MEMORIAL SERVICES INC., faisant affaires sous la marque de commerce Ugel Bourque, ayant sa place d'affaires au 160, boul. Graham, Montréal, Québec, H3P 3H9

Demanderesse **MÉLANIE BOUCHER**, d'adresse inconnue

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **MÉLANIE BOUCHER** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame Est, salle 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 24 août 2005 à 9 h 00 en salle 2.06, au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance en divorce a été remise au greffe, à l'intention de **MÉLANIE BOUCHER**.

A Montréal, le 8 juillet 2005
MARIE-FRANCE LAVOIE
GREFFIÈRE ADJOINTE

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : **2548-1664 QUÉBEC INC.**

AVIS est par les présentes donné que la faillite de 2548-1664 QUÉBEC INC. faisant affaires sous la raison sociale **PERSON ET FILS MÉTAL EN FEUILLE ENR. au 8855, boul. Industriel, Chambly (Qc) J3L 5G8**, est survenue le 5 juillet 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juillet 2005, à 11 h au 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, Saint-Hyacinthe (Qc).

FAIT À SAINT-HYACINTHE, le 11 juillet 2005.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de **2548-1664 Québec Inc.**
Louis Lavergin, CA, CIRP
Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S9
Tél. (450) 774-4800
Télex (450) 771-0421

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344
Fax: 985-3

CULTURE

Les OFFrancoFolies « tirent la plogue »

BERNARD LAMARCHE

Le couperet est tombé, hier, sur les OFFrancoFolies. Une journée avant l'annonce, aujourd'hui, des détails de la programmation extérieure des prochaines FrancoFolies, la SOPREF, qui organisait le petit événement en marge du gros, a décidé de mettre fin à l'existence des OFF, après cinq ans à la barre. L'ouverture d'esprit des Franco fait que celles-ci représentent suffisamment bien la classe émergente de la musique d'ici.

La Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF) constate que les OFFrancoFolies n'ont plus tout à fait leur raison d'être. Par voie de communiqué, le directeur général de la SOPREF, David Laferrière, constate la volonté réelle des Franco de soutenir la scène émergente d'ici. En effet, la présence des artistes de la scène locale au fil des dernières années s'est accrue au sein de l'événement officiel.

La SOPREF est d'avis qu'il serait « maladroite de proposer une offre supplémentaire aux amateurs de musiques émergentes », ce

qui aurait comme conséquence de diviser les publics. Reste que l'entreprise est une « activité assez périlleuse pour la SOPREF au niveau financier, malgré l'aide publique, pour pouvoir prétendre fournir des conditions adéquates aux musiciens qu'on engage. C'est un casse-gueule », au dire de David Laferrière. Cela dit, les OFFrancoFolies ne se sont pas toujours faites dans les conditions les plus idéales.

En relisant les bilans successifs des OFF, le constat s'imposait. L'affluence était tributaire de la nature de la programmation des Franco. Cette année, Parabellum, Groovy Aardvark et le retour de formations comme Caféine et Les Secrétaires volantes offraient des attractions irrésistibles aux amateurs de musique alternative; d'autres vont s'ajouter aujourd'hui. « Ces dernières éditions, il n'y avait pas toujours foule et il a fallu rendre les spectacles gratuits. Ça se présentait difficilement cette année, on avait de la difficulté à avoir une même salle pour les trois soirs qu'on prévoyait faire. A la lecture de la programmation préliminaire des Franco

de cette année, ça devenait évident », commente Laferrière.

Laferrière est conscient que quelques groupes auraient eu leur place dans les OFF et qu'ils perdent une scène importante pour les mettre en relief. Parmi ces noms, on pense à La Cage de bruits ou encore à La Descente du coude, qui risquent peu de se retrouver aux Franco, étant donné leur créneau.

Nouvelles initiatives à naître

Il ne faut toutefois pas voir cette décision comme une démission. « La SOPREF ne se désresponsabilise pas. L'objectif ultime de la SOPREF n'est pas de tout faire, mais de stimuler la scène locale. Il y a encore des besoins et nous avons l'intention de mieux travailler sur des dossiers précis », enchaîne le directeur. La SOPREF espère voir naître de nouvelles initiatives « concertées et cohérentes » et continue de s'impliquer dans le Festival Pop Montréal, la vitrine émergente de la Bourse Rideau et la programmation du volet musical de l'événement Nuit blanche sur table noir, avenue du Mont-Royal.

Les OFF n'ont jamais été programmées en réaction aux Franco. La première, organisée par Pat K et le défunt Empire Kérosène, s'est faite en collégialité avec Laurent Saulnier, directeur de la programmation des Franco. Saulnier avait aidé cette naissance parce que plusieurs groupes n'avaient pas de place. Depuis, les Franco ont élargi leur spectre de couverture.

À l'époque, explique Saulnier, « j'estimais que des groupes et des artistes ne pouvaient pas faire les Franco, qui restent un festival familial. Par exemple, on a rehaussé le degré d'acceptabilité en matière de heavy ces dernières années, mais on considère qu'il y a encore des musiques trop heavy pour passer. On essaie d'offrir ce large éventail pour que certains groupes dits émergents puissent trouver d'autres oreilles. Ces musiques en général manquent de diffusion publique. » Cette volonté coïncide aussi avec un rajeunissement de l'événement: « La moyenne d'âge du public a considérablement baissé depuis cinq ans. »

Le Devoir

Festival d'été de Québec

Le grand retour des Secrétaires

ISABELLE PORTER

Québec — C'était en 1997. Après deux albums ravageurs et des concerts devenus historiques à force d'hystérie, Les Secrétaires volantes se sont tués. Lorsqu'elles apparaîtront sur la scène de la place d'Youville dimanche prochain, ce sera Noël pour tous les amateurs de rock.

Le mythe étant ce qu'il est, il a suffi d'un petit concert entre amis pour que les grands festivals s'engouffrent: « On s'est reformés au mois d'avril pour un spectacle semi-privé. C'était pour un ami en fait, juste pour le plaisir. On a toujours tout fait pour le plaisir, comme des épicuriens. Suite à ça, on nous a proposé les FrancoFolies et le Festival d'été », explique Paquette Cocktail (chant, claviers) à l'autre bout du fil.

Apparues à Québec au milieu des années 90 avec un premier album dont le nom évoquait le monde merveilleux des matières fécales (*Méconium*), Les Secrétaires volantes ont aligné les coups de gueule et les succès jusqu'à cette soirée fatidique à Mont-Laurier.

« On s'est ramassés à jouer dans un gymnase éclairé aux néons. Il n'y avait pas beaucoup de monde parce que la plupart des gens de la ville étaient à un défilé de mode. Ça comme été la goutte qui a fait déborder le vase », se rappelle Cocktail, avant d'ajouter que le groupe « n'avait pas l'impression d'avoir évolué entre le premier et le deuxième disque [*Thermoplastique*] ».

Depuis leur séparation, la plupart des ex-Secrétaires ont continué à faire de la musique. Jean-Guy Lubrique (chant, guitare) et Gourmet Délice (basse) ont notamment lancé le groupe Le Nombre, qui roule plutôt bien et sera d'ailleurs de la soirée du 17

juillet au festival. Apparemment, la présence des New York Dolls au FEQ a joué pour beaucoup dans le retour des Secrétaires sur scène. « Comme le FEQ nous offrait de jouer avec les New York Dolls, c'était difficile à refuser [...] C'est un band que tout le monde dans le groupe a écouté, aimé. [...] C'est sûr que, si on nous avait proposé de jouer avec Eric Lapointe, on ne se serait sûrement pas reformés! »

Pour comprendre l'enthousiasme que généraient Cocktail et ses collègues Secrétaires, précisons qu'ils assumaient totalement leur désir d'exhibition et leur liberté de parole. « Pour que j'apprécie un show, il doit toujours y avoir une dimension spectacle, qu'il se passe un peu quelque chose, sinon je l'écoute chez moi dans mon salon rose. Je ne comprends pas les gens qui font des spectacles avec l'air de s'emmerder, qui font la gueule, ça me dépasse », précise la chanteuse. Les fans d'alors évoquent les cris, les membres du groupe qui se déshabillent ou s'embranchent langoureusement sur scène. Quant aux textes, qu'on n'entendait pas toujours bien durant les concerts, ils ne souffraient d'aucune retenue. Ce qui n'enlevait rien à leur pertinence, relève Cocktail: « En écoutant nos tonnes, en préparation du spectacle au festival, j'ai remarqué qu'il y en a pas mal qui sont autant d'actualité qu'à l'époque. Comme celle sur le show-business qui s'appelle Je suce. Ça n'a pas vieilli d'un poil. »

Collaboratrice du Devoir

■ Les Secrétaires volantes avec, dans l'ordre, Le Nombre, Les Breastfeeders et les New York Dolls, au Pigeonnier, à Québec, dimanche 17 juillet, de 18h à 23h.

Festival Juste pour rire

Qui aime bien châtie bien

TOUT SHAKESPEARE POUR LES NULS

D'Adam Long, Daniel Singer et Jess Winfield. Mise en scène et adaptation: Jean-Guy Legault. Au Théâtre National jusqu'au 30 juillet.

HERVÉ GUAY

La greffe ne prend pas toujours lorsqu'il s'agit d'adapter et de mettre en scène une pièce comique écrite pour un autre public. La chose se complique encore lorsqu'on parodie un auteur plus connu dans le monde anglo-saxon qu'il ne l'est du public québécois. Avec *Tout Shakespeare pour les nuls*, Jean-Guy Legault parvient pourtant, dans une bonne mesure, à assurer le succès de la transplantation. Et ce, en grande partie, parce qu'il s'éloigne passablement du texte original. Il parseme ainsi la représentation de références tirées de la politique et de la télévision québécoises. Par là, il conserve vif l'esprit de cette pochade où l'on actualise et malmène allègrement le barde anglais.

D'une fantaisie proche du café-théâtre, cette comédie brouillonne met rapidement le public dans sa poche en s'enquérant auprès de lui de sa véritable connaissance de l'auteur dramatique. Les spectateurs sont ensuite appelés à participer de diverses façons à ce tour de force. Ceci se fait cependant de manière conviviale: qu'un



Le charme de la pièce *Tout Shakespeare pour les nuls* tient avant tout à son côté terriblement bric-à-brac.

comédien se serve de l'épaule d'un spectateur pour verser de fausses larmes ou qu'on invite une spectatrice à monter sur scène pour pousser le cri d'Ophélie.

Cette familiarité va de pair avec la situation de départ: trois acteurs, dont vraisemblablement personne ne veut, se voient obligés de retomber sur leurs jambes. Ils se donnent alors pour mission de donner tout l'œuvre de Shakespeare en moins de temps qu'il n'en faut pour l'acheter. Bien entendu, ce travail de vulgarisation fait appel à des ressources d'un goût douteux et suscite des dissensions au sein d'un trio hétéroclite qui tourne les coins très rond.

En fait, le charme de l'ensemble tient avant tout à son côté terriblement bric-à-brac. Une trouvaille scénique l'illustre ici avec force. Il s'agit de la « tente-roulotte » autour de laquelle pivotent littéralement ces leçons sur Shakespeare. Encore que le kitsch des perruques, costumes et accessoires ne soit pas non plus à dédaigner. La chimie aurait de plus du mal à opérer si les trois coquins, véritables adolescents attardés, ne savaient pas si bien jouer les acteurs maladroits, habiles à trébucher dans les fleurs du tapis et à se voler la vedette.

D'abord, ces trois acteurs se complètent très bien. La fantaisie et la légèreté passent par Simon

Boudreaux, qui rappelle par moments l'acteur américain Kevin Kline. Est-ce à cause de la petite moustache qui coiffe ses lèvres et lui confère presque en tout temps un air ahuri? Toujours est-il qu'il massacre, pour ainsi dire, à la chaîne les héros de Shakespeare, non sans conserver une touche classique. De son côté, Eloi Cousineau compose, avec un mélange assez inusité de grandiloquence et de souplesse physique, maints petits rôles... à son grand désespoir. Or il ne manque pas de s'en plaindre amèrement devant nous — pour notre plus grand plaisir. La masse qui défonce la porte, c'est Jean-Michel Antil, spécialiste des rôles de femmes, subito changées en walkyries par l'humoriste qui chausse, avec la même aisance, les souliers de types mal dégrossis.

En somme, rarement entreprise de démolition n'aura été aussi jolissante, même si certains numéros passent moins bien que d'autres, notamment les 16 comédies ramenées à une seule. Au fond, contrairement à ce qui aurait pu se produire, il transpire plus d'amour pour Shakespeare dans ce divertissement débridé que ce n'est parfois le cas lorsque ses pièces sont montées d'un bout à l'autre. Tout simplement parce que cette équipe n'a pas eu peur de s'approprier les ouvrages de ce poète dramatique — pour mieux s'amuser à les estroper.

Collaborateur du Devoir

Radio satellite

CHUM et Astral interjettent appel de décisions du CRTC

Toronto — Les partenaires du secteur de la radio CHUM Limited et Astral Média ont déposé auprès des autorités fédérales de réglementation un avis d'appel afin de faire annuler les récentes décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) accordant une licence à deux consortiums rivaux, Canadian Satellite Radio et Sirius Canada.

Cet appel a déclenché une guerre verbale, le dirigeant de Canadian Satellite Radio ayant accusé CHUM et Astral de vouloir se débarrasser de la concurrence.

En annonçant le dépôt de l'avis d'appel hier, CHUM et Astral ont avancé que les conditions d'obtention de licence imposées à Canadian Satellite Radio et à Sirius Canada étaient trop peu contraignantes.

Plus précisément, les deux radios déplorent « les faibles exigences en matière de contenu canadien imposées » à Canadian Satellite Radio et à Sirius Canada, « des entreprises utilisant des satellites américains ».

« Les faibles exigences en matière de contenu canadien imposées aux titulaires utilisant des satellites américains marquent une nette rupture avec ce qui s'est fait

par le passé dans le domaine de la radiodiffusion », a déclaré dans un communiqué le premier vice-président à la radio de CHUM, Paul Ski.

Le CRTC a également approuvé la demande du consortium composé de CHUM et Astral Média, dont la programmation sera diffusée au moyen d'un réseau terrestre, et non pas par satellite.

Le propriétaire de Canadian Satellite Radio, l'homme d'affaires canadien John Bitove, a répliqué en accusant CHUM de se préoccuper davantage de la mise en place d'un monopole que de la défense de la culture canadienne.

« CHUM était tellement enthousiasmée par notre technologie qu'elle a essayé d'acquiescer une participation majoritaire de Canadian Satellite Radio, mais j'ai refusé », a déclaré M. Bitove, également par voie de communiqué.

« Or, maintenant qu'elle ne peut obtenir le monopole, elle prétend représenter la culture canadienne [...] Nous sommes favorables à la concurrence des quelques grandes entreprises médiatiques, mais cet appel sent les visées monopolistiques », a-t-il ajouté.

Presse canadienne

CONCERTS CLASSIQUES

La suprême élégance

FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

Récital Alexandre Tharaud (piano). J.-S. Bach: Concerto en sol mineur, d'après Vivaldi; Concertos en ré mineur et ut mineur, d'après Marcello; Concerto italien. Chopin: Douze Valses. Église de Lavaltrie, mardi 12 juillet, 20h. Concert donné ce soir au Festival d'été de Québec.

CHRISTOPHE HUSS

On attendait beaucoup de ce concert du pianiste français Alexandre Tharaud, qui a réussi un parcours sans faute au disque depuis quelques années. « Dis-moi comment il est en vrai », était la demande formulée par quelques amis qui ne pouvaient assister au concert d'hier soir. Le disque, que l'on peut reprendre à loisir et façonner quasiment mesure par mesure, est potentiellement une illusion. Pas avec Alexandre Tharaud. Son CD *Concertos italiens* de Bach est un rêve éveillé, son concert des mêmes œuvres est encore plus beau! Il y a du Dinu Lipatti dans le disque. Au concert s'y ajoutent des risques, des visions pianistiques et musicales dignes d'Ivo Pogorelich.

Alexandre Tharaud prend un mouvement, le premier du *Concerto en ré mineur*, pour s'ajuster à l'acoustique réverbérante de l'église de Lavaltrie. Dès l'adagio, il nous fait plonger dans son univers et

trouve l'exact dosage du jeu de pédale pour jouer sur la résonance. À la fluidité et au rebond permanent de son interprétation de Bach, s'ajoutent des intuitions fulgurantes, telle cette plongée vertigineuse du « vivace » au « grave » du *Concerto en do mineur* ou le jeu sur les voix intermédiaires dans la finale du *Concerto italien*. La maîtrise du clavier est stupéfiante, mais jamais Alexandre Tharaud ne « joue du piano »; il s'épanouit musicalement.

Ce miracle, il le réédite dans la sélection des *Douze Valses* de Chopin, qui fait notamment l'impasse sur l'Opus 70 et deux tiers de l'Opus 34. Dans sa sélection il débute par l'Opus 69 n°1 (dite « de l'Adieu ») et termine par la première (op. 18, « Grande Valse brillante »). Le pianiste français est aussi fascinant dans Chopin que dans Bach. Dans les valse « grandes » ou « brillantes », il fait sonner son piano comme un orchestre. Partout le geste est vif, éloquent, avec une palette de nuances qui défie la raison, par exemple dans les descentes chromatiques. Là aussi, les inventions sont nombreuses: contrechant à la main gauche dans l'Opus 64 n°2, nuances effleurées dans la Valse minute et nombre de transitions étonnantes entre les thèmes.

Cette mémorable soirée de piano se reproduit ce soir à Québec et sera diffusée sur les ondes le 18 juillet. Avis aux amateurs, car cet art élégant est un véritable trésor.

Collaborateur du Devoir



Les Secrétaires volantes, dix ans déjà!

GILLES SAVARD

Festival International de Tango de Montréal
9 au 17 juillet 2005

12, 13 et 14 juillet
Spectacles gratuits en plein air

15 juillet
Souper-spectacle
Club Saint-James

16 juillet
Spectacle *Tanguissimo*
Théâtre Outremont

Montreal 35

Informations : (514) 527-5197
www.festivaldetangodemontreal.qc.ca